Un Conseil Municipal des Enfants à Livinhac-le-Haut





Le Conseil municipal et la Mairie



Le fonctionnement de la Mairie

Dans chaque commune, il y a une mairie.



Tous les 6 ans, les habitants élisent un conseil municipal.



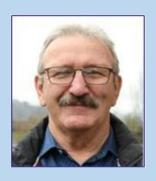
Il y a aussi des employés qui travaillent pour la commune :

les secrétaires, les agents d'entretien, le personnel des écoles, la bibliothécaire



Le fonctionnement du conseil municipal

Le Maire



Il est le personnage central.
Il anime le Conseil municipal.
Il prépare les réunions.
Il fait appliquer les décisions.
Il représente sa commune.

Les adjoints











Le Maire est aidé par des adjoints. Chaque adjoint est responsable d'un domaine.

Le Maire et ses adjoints se réunissent chaque semaine pour faire le point. A Livinhac, il y a 5 adjoints.

Le Conseil municipal



Les 15 élus se réunissent au moins 1 fois par trimestre.

Le Maire et les adjoints présentent les projets.

Le conseil vote chaque projet.

Le rôle du Conseil municipal

Le stade,
la salle
omnisports,
le city stade et
les aires de
jeux

La cantine et le centre de loisirs

La place de la mairie

La médiathèque Le multiservice La piscine au bord du Lot

Les routes



D'où vient l'argent pour faire tout ça?

Le Conseil municipal établit chaque année un budget :

- il prévoit les recettes : les impôts, les aides de l'Etat, les emprunts
- il calcule les dépenses et fait des choix.





Le Conseil Municipal des Enfants



Un CME, c'est quoi?

Un Conseil municipal comme les adultes!

Des réunions pour réfléchir ensemble à des projets 4 fois par an Le conseil
municipal pour
voter les
projets
2 à 3 fois par
an

Des visites, des sorties et la participation aux manifestations de la commune

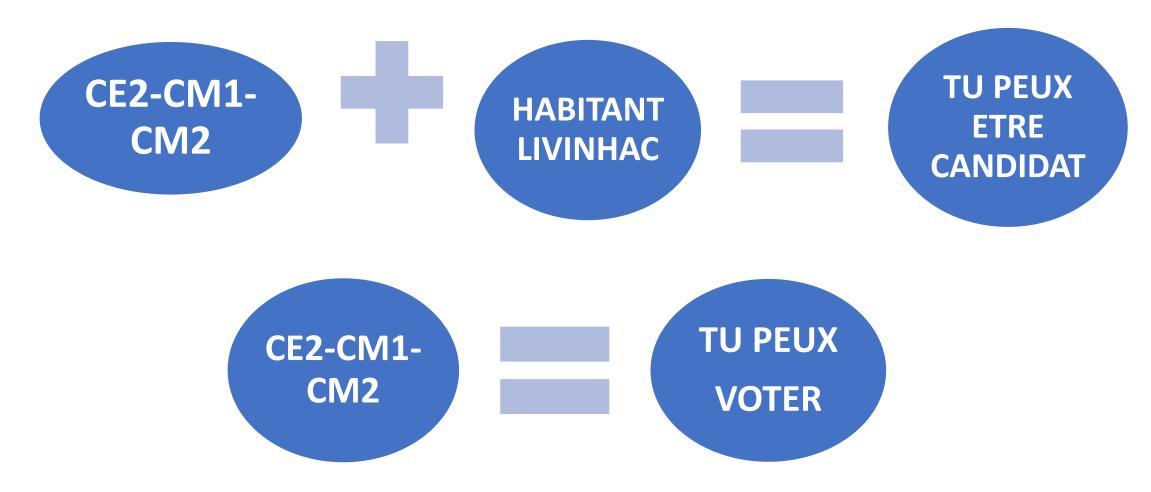
Un endroit pour régler les problèmes de l'école

Avec l'aide des adultes de la commission Enfance, bien sûr!

y participer, c'est quoi? c'est faire des propositions c'est agir! c'est porter la parole de ses camardes



Le CME, c'est pour qui?



A l'école de Livinhac A la maison Dans une autre école



Combien d'enfants au CME?









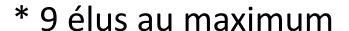












- * 5 au minimum
- * Si possible, équilibre filles / garçons et CE2-CM1-CM2
- * Elus pour 2 années scolaires



Pour être candidat...



J'en parle à mes parents qui remplissent l'autorisation



Je cherche des idées et je complète ma fiche de candidature



Je rapporte les papiers avant le 8 octobre à ma maîtresse ou en mairie



Je prépare une affiche pour présenter mes idées

Être candidat, c'est s'engager pour 2 ans si on est élu!



L'élection

- le vendredi 22 octobre après-midi
- à l'école
- un vote à bulletin secret
- avec sa carte d'électeur



Je choisis les candidats en fonction des idées qui me plaisent



Une fois que tout le monde a voté, on effectue le dépouillement. Et on annonce les élus!



Le calendrier

Lundi 27 septembre Visite de la mairie avec Monsieur le Maire

Vendredi 8 octobre Date limite des candidatures

Semaine du 11 au 15 octobre Campagne électorale avec les affiches

Vendredi 22 octobre Election

Semaine du 8 au 12 novembre Installation du CME

C'est parti!



